



**MESSAGE RELATIF A UN CREDIT D'INVESTISSEMENT POUR LA CONSTRUCTION D'UN COLLECTEUR D'EAU CLAIRE ET A LA POSE D'UNE CONDUITE D'EAU POTABLE ET DE DEFENSE-INCENDIE, SOUS LA ROUTE DE MORAT, A LA HAUTEUR DU GIRATOIRE DES GRIVES A GRANGES-PACCOT**

---

Les travaux relatifs à l'élargissement de la route de Morat, entre le giratoire des Grives à Granges-Paccot et celui de l'avenue Général-Guisan à Fribourg devraient débuter le 25 juillet prochain.

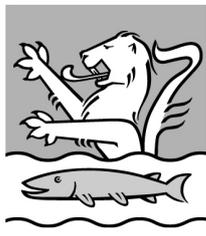
Afin de poursuivre les mesures constructives, liées à notre plan général d'évacuation des eaux, un nouveau collecteur d'eaux propres reliant les centres commerciaux de St-Léonard et d'Agy devrait être mis en place. D'un diamètre variant entre 500 et 600 mm, le collecteur actuel, qui passe partiellement sous le giratoire des Grives, s'avère effectivement d'une capacité insuffisante et devrait être remplacé par un collecteur de 800 mm, en béton cloche, sur une longueur de 96.15 mètres. Son diamètre a été étudié pour récolter les eaux claires en provenance de la partie Est de la colline de Torry, des secteurs du Mettetlet et des Chênes, des surfaces bâties du centre commercial de St-Léonard et d'une partie du quartier des Grives.

Il serait judicieux de profiter des travaux qui vont être réalisés par le canton sur la route de Morat ainsi que de la fouille nécessaire à la mise en place de ce collecteur pour implanter en parallèle une conduite d'eau potable et de défense-incendie reliant les conduites situées de chaque côté de la route principale. Ce bouclage était demandé par l'ECAB afin de garantir le bon fonctionnement de la défense-incendie Sprinkler dont le centre commercial de St-Léonard a été équipé lors de sa construction en 2007. Cette conduite en fonte ductile, d'un diamètre de 200 mm, constituerait un bouclage entre celle du centre commercial précité et celle située devant la station d'essence Tamoil, sur une longueur de 55 mètres.

Les travaux relatifs au collecteur d'eaux claires ne seront pas aisés étant donné qu'il faudra traverser la route de Morat en deux étapes, la circulation routière ne pouvant être déviée sur un autre axe. En outre, les profondeurs de fouille seront importantes puisqu'elles débuteront à 2.56 m du côté du centre St-Léonard pour se terminer à 5.85 mètres à l'angle sud-est du bâtiment de la Coop.

Le bureau CSD Ingénieurs SA à Granges-Paccot a été mandaté pour effectuer la réalisation de cet ouvrage et pour établir un devis estimatif dont le coût est composé comme suit :

Travaux de génie civil	Chf	304'937.50
Travaux d'installation sanitaire	Chf	42'630.00
Divers et imprévus, env 10%	Chf	35'000.00
Droits de passage	Chf	2'000.00
Plantations	Chf	1'500.00
Permis de construire	Chf	2'500.00
Crédit technique	Chf	51'000.00
TVA	Chf	35'165.40
<b>DEVIS TOTAL TTC (arrondi)</b>	<b>Chf</b>	<b>475'000.00</b>



## Subvention

Une demande de subvention pour la conduite d'eau potable et de défense-incendie sera adressée à l'ECAB par le bureau CSD.

### ***La proposition du Conseil communal***

Le Conseil communal demande à l'Assemblée communale d'octroyer un crédit d'investissement de **Chf 475'000.-** pour la construction du collecteur des Grives, lequel permettra d'une part d'amener toutes nos eaux claires de la partie située à l'ouest de la route de Morat en direction du lac de Schiffenen, et d'autre part, de boucler les conduites de transport d'eau et de défense-incendie sises entre les deux parties d'habitations situées de part et d'autre de la route de Morat.

Le financement de cette dépense est assuré par un prélèvement sur les fonds propres de la commune ainsi que par les taxes de raccordement.

Au nom du Conseil communal :

L'Administrateur :

Claude Robatel



Le Syndic :

René Schneuwly